

Interview de Georges Berthoin: la crise de la chaise vide du point de vue britannique (Paris, 22 juillet 2005)

Source: Interview de Georges Berthoin / GEORGES BERTHOIN, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Paris: CVCE [Prod.], 22.07.2005. CVCE, Sanem (Luxembourg). - VIDEO (00:04:59, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_georges_berthoin_la_crise_de_la_chaise_vide_du_point_de_vue_britannique_paris_22_juillet_2005-fr-cob01ca7-34da-4985-811c-4e5d47f7bd8e.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Georges Berthoin: la crise de la chaise vide du point de vue britannique (Paris, 22 juillet 2005)

[Etienne Deschamps] Quelle était à nouveau, vu de Londres, l'attitude des Britanniques à l'égard de cette crise? Comment l'ont-ils suivie, comment l'ont-ils perçue et est-ce que la solution, entre guillemets, le compromis finalement trouvé à Luxembourg a pu jouer un rôle sur la décision ou non des Britanniques de finalement rentrer dans le Marché commun?

[Georges Berthoin] Alors, quand cette crise a éclaté, ils y ont vu la confirmation du pari qu'ils n'avaient cessé de faire en pensant qu'un jour les Français n'iraient pas au-delà d'une certaine limite. Donc, vous savez, la crise a éclaté lorsqu'on passait à une phase d'application du traité qui supposait l'utilisation du vote majoritaire. Soit dit en passant, j'ai toujours considéré cette histoire du vote majoritaire comme une fantaisie. Je peux l'expliquer si ça vous intéresse, mais il y a une grande hypocrisie sur l'histoire du vote majoritaire. Enfin, formellement, c'était très important puisque c'était le symbole d'une politique qui dépasserait les blocages intergouvernementaux. Donc, ils ont vu le général de Gaulle s'opposer à l'entrée dans cette phase et donc ils ont dit: «Voilà, ça y est, notre pari va être gagné.» Donc, ils l'ont suivi de très, très près. Alors là, il s'est passé plusieurs choses fort intéressantes – je n'ai pas pu le vérifier sur le plan historique, mais j'ai pu le vérifier à l'époque sur le plan des conversations que j'ai eues avec soit les ambassadeurs de ces pays, soit les dirigeants politiques de ces pays – c'est que la plupart, si je puis dire, les cinq autres pays commençaient à être fatigués par les attitudes françaises et on m'a dit – et ce serait intéressant de le vérifier – que plusieurs ministères des Affaires étrangères ont fait une étude sur la fin de la Communauté telle qu'elle existait, en disant: «Maintenant, que de Gaulle reste avec ses idées et chacun rentre chez soi» et que la conclusion de cette étude a été que l'intérêt national commandait que l'on reste dans la Communauté et qu'on fasse tout pour la sauver. Alors, je l'ai dit, les historiens auront accès aux documents, mais on m'a dit qu'il y avait eu ce genre d'étude, on en a parlé, ça a été un argument que j'ai utilisé quand j'ai eu des conversations sur ce sujet avec les Britanniques et cela expliquerait que finalement – de Londres on a beaucoup travaillé pour le compromis de Luxembourg, on a fait beaucoup de choses à Londres, on pouvait faire beaucoup de choses à Londres qui étaient moins visibles qu'à Bruxelles – que finalement les Cinq se sont dit: «Bon, on accepte un compromis parce que notre intérêt national consiste à sauver cette Communauté, même si elle est en mauvais état.» Et ce qui est intéressant, c'est que ce compromis de Luxembourg n'a été pratiquement jamais utilisé. Je crois que le premier pays qui a voulu l'utiliser – la France avait dit que si un pays invoquait une clause d'intérêt national, automatiquement elle le soutiendrait et je crois que le premier cas, c'était l'Italie sur une question d'oranges, je crois me souvenir, et la France était très embêtée, elle a dû soutenir alors que son intérêt n'était pas de la soutenir, etc. Bon, mais ça n'a pas été une affaire techniquement très sérieuse pour une raison: c'est que même à l'époque de Monnet on s'arrangeait – parce qu'à la Haute Autorité, on votait à la majorité simple – Monnet s'est toujours arrangé pour ne pas avoir une majorité et une minorité. Pourquoi? On peut se permettre dans une structure politique qui existe depuis longtemps, dans laquelle on est habitué, d'avoir une majorité et une minorité. Mais là, c'est un processus en construction. Donc on ne fait pas l'Europe en ayant un groupe qui a la primauté sur un autre, qui gagne sur un autre, il s'agit d'amener le maximum de gens à coopérer dans une œuvre commune. Donc, un vote majoritaire aliène la minorité, c'est pour ça qu'elle n'a été pratiquement jamais utilisée. C'est pour ça que cette discussion sur le vote majoritaire a été en grande partie très théorique. Alors, ce compromis de Luxembourg, finalement, a permis de sauver la face des uns et des autres. C'est un compromis qui n'existe pas juridiquement. On est sortis donc ainsi de la crise, ce qui a permis à la France de revenir sur la chaise qu'elle avait vidée et puis la Communauté a continué à se développer. Mais ça a été suivi avec beaucoup de soins et le compromis de Luxembourg a déçu à Londres parce qu'on pensait que la crise allait déboucher sur une dislocation.